



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## aide médicale urgente

Question écrite n° 121909

### Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le problème de la mort subite. Environ 50 000 Français sont victimes tous les ans d'une mort subite due, la plupart du temps, à une fibrillation ventriculaire. En quelques secondes, la victime perd connaissance et son cœur cesse de battre. Seule la réanimation en urgence, voire le choc électrique délivré au plus tard dans les trois minutes peut lui sauver la vie. Le bilan de ces accidents est terrible : 3 % seulement des victimes en réchappent. Un arrêt cardiorespiratoire est imprévisible et peut frapper n'importe qui, n'importe où, à n'importe quel âge. Un grand nombre de victimes pourraient être sauvées grâce à l'utilisation rapide d'un défibrillateur cardiaque externe. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître ses intentions sur ce dossier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Boisserie](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121909

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités (II)

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 avril 2007, page 3508